

HOPITAL JACQUES-BOUTARD ■ Création d'une maison pour l'Autonomie et l'intégration des malades Alzheimer

## C'est une première en Limousin

Le projet de création d'une Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer a été retenu par l'Agence régionale de santé sur le territoire du sud de la Haute-Vienne

Le centre hospitalier Jacques-Boutard va accueillir une nouvelle spécialité, de grande envergure, dans ses locaux.

Le projet de création d'une Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA), mise en place par le centre hospitalier Jacques-Boutard à Saint-Yrieix, a été retenu par l'Agence régionale de santé sur le territoire du sud de la Haute-Vienne.

Il s'agit d'une structure promue par le ministère de la Santé et expérimentée pour la première fois en Limousin, avant de pouvoir être généralisée à tous les territoires de la région dans les années à venir. La MAIA n'est pas un nouvel organisme. Elle constitue un réseau très poussé entre les acteurs et les services du sud de la Haute-Vienne (cantons de Saint-Yrieix, Nexon, Saint-Germain-les-Belles et Pierre-Buffière), afin de répondre au désarroi des familles et des aidants confrontés à la maladie et à la perte d'autonomie



L'ÉQUIPE DE LA MAIA. De gauche à droite, Audrey Nahon, Juliette Brionaud et Javotte Diet.

et de faciliter ainsi le maintien à domicile de leur proche dans les meilleures conditions. Elle offre aux professionnels une coordination qu'ils n'ont pas forcément le temps d'assurer eux-mêmes totalement, à la fois dans le domaine sanitaire, le

domaine social et le domaine médico-social. Ce dispositif fait partie du Plan national Alzheimer 2008-2012. Il vise à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées souffrant de pathologies de type Alzheimer ou en perte d'autonomie. Avec la

MAIA, l'accompagnement des familles et des aidants se fait par une réorganisation en interne de l'ensemble des services et acteurs du territoire travaillant pour la personne âgée (services de soins infirmiers et aides à domicile, EHPAD, équipes gé-

rontologiques du Conseil général, praticiens libéraux, assistantes sociales, etc...), via un partage des connaissances et des moyens, une meilleure circulation des informations, pour que le parcours de la personne âgée soit facilité et harmonisé.

Des "référénts" et des interlocuteurs privilégiés pour les professionnels

Les familles et les aidants doivent pouvoir obtenir des réponses complètes et adaptées, quel que soit le lieu auquel elles s'adressent. A ce dispositif vient s'ajouter un service nouveau, avec la prise de fonction d'une pilote et de deux gestionnaires de cas. Les gestionnaires de cas assureront un suivi sur le long terme auprès des personnes âgées en grande difficulté et deviendront leurs référents, ainsi que les interlocuteurs privilégiés des professionnels. Les deux gestionnaires de cas, présentes au centre hospitalier Jacques-Boutard, à Saint-Yrieix, sont Audrey Nahon et Javotte Diet. La personne pilote de la MAIA au sein de l'établissement est Juliette Brionaud. ■

➔ **Contact.** Pour plus d'information, contactez, la MAIA au 06.71.42.28.78.